



Sommaire :

- Plan Particulier d'Intervention (PPI) de la centrale nucléaire de Gravelines
- Mot du Maire
- Site Internet de la commune
- Déploiement de la fibre

Extension du Plan particulier d'intervention (PPI) autour de la centrale nucléaire de GRAVELINES

Très important !!!

Comme vous le savez déjà notre commune est concernée par l'extension du périmètre du PPI de la centrale nucléaire de Gravelines. La prochaine étape du processus sera l'attribution des comprimés d'iode.

Cette campagne d'information et de mise à disposition de comprimés d'iode débutera en septembre 2019

Organisée par les pouvoirs publics et EDF, cette campagne a pour objectif de doter l'ensemble des riverains de la centrale nucléaire de GRAVELINES des comprimés d'iode nécessaires à leur protection en cas d'alerte nucléaire. Elle vise également à leur enseigner les bons réflexes.

L'iode : une protection efficace en cas d'accident nucléaire

Si tout est mis en œuvre pour prévenir un accident, les pouvoirs publics se doivent néanmoins d'anticiper une telle éventualité.

En cas d'accident dans un réacteur nucléaire, le rejet d'iode radioactif dans l'atmosphère pourrait constituer un risque sanitaire pour la population. Respiré ou avalé, l'iode radioactif se fixe sur la glande thyroïde et peut accroître le risque de cancer de cet organe, surtout chez les enfants.

L'iode stable, administré avant l'exposition à l'iode radioactif, permet de saturer la glande qui, ainsi, ne peut plus capter ou fixer l'iode radioactif. Il est particulièrement recommandé pour les personnes dont la thyroïde est la plus sensible vis-à-vis du risque de contamination : les femmes enceintes (fœtus), les bébés et les jeunes de moins de 18 ans.

Chaque foyer et établissement recevant du public (écoles, collectivités, entreprises, administrations, etc.) situé dans le rayon de 10 à 20 km autour de la centrale nucléaire de GRAVELINES va recevoir un courrier officiel accompagné d'un dépliant d'information. Ce courrier leur permettra de retirer gratuitement des comprimés d'iode dans les pharmacies participantes (liste jointe au courrier et sur www.distribution-iode.com).

Les comprimés d'iode ne protègent que de l'iode radioactif, c'est pourquoi cette campagne a pour but d'enseigner l'ensemble des réflexes qui permettent une protection complète : assurer sa mise à l'abri, préparer son évacuation, etc.

Que se passe-t-il au-delà des 20 km ?

En France, la protection des populations s'appuie sur une organisation qui couvre l'ensemble du territoire.

Au-delà de la zone de 20 km, des plans ORSEC départementaux et zonaux viennent compléter le PPI.

Ils concernent notamment la mise à disposition de comprimés d'iode en cas d'urgence, la mise à l'abri, l'évacuation ou les restrictions de consommation afin de soustraire les personnes à l'ensemble des risques liés à des rejets radioactifs.

Pour en savoir plus, un numéro vert et un site internet :

le site www.distribution-iode.com et notamment sa foire aux questions et ses vidéos pédagogiques ;

les conseillers du **N° Vert 0 800 96 00 20** (appel gratuit) sont également à votre disposition du lundi au vendredi de 10h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.

Pour avoir plus d'infos, la Commission Locale d'Information de Gravelines organise une

réunion publique d'information, ouverte à tous,

Jeudi 10 octobre 2019 à 18h30 à la salle des fêtes de RUMINGHEM

Mot du Maire :

Chères Polincovoises, Chers Polincovois,

A quelques mois de la fin de la mandature en cours, j'ai souhaité par le présent message, vous apporter la synthèse des actions de l'équipe municipale pendant ces six années en lien avec les engagements affichés en Mars 2014.

La feuille de route approuvée par l'ensemble des élus municipaux s'inscrivait dans la continuité des mandats précédents avec comme seul but d'améliorer votre vie et votre quotidien à Polincove.

Malgré quelques vents contraires (comme par exemple la suppression des contrats aidés, la suppression de la réserve parlementaire, le transfert de compétences, etc...) nous avons concrétisé la quasi-totalité de nos ambitions et notamment les 10 engagements que nous vous avons proposés en 2014.

1) L'accompagnement de notre école communale dans ses projets éducatifs et pédagogiques

- ⇒ 160 000 € ont été consacrés à des investissements divers (mise aux normes PMR, salle informatique, rénovation plafonds et planchers, changement des fenêtres, nouveau modulaire, parking, mobiliers)
- ⇒ 6 500 € par an en moyenne pour couvrir une partie des dépenses de fournitures scolaires, pour le financement d'une partie des sorties scolaires, etc...
- ⇒ Le soutien dans les classes maternelles et CP/GS avec la mise à disposition de personnel communal.

2) La nécessité de concentrer nos efforts sur la prévention des risques d'inondations

- ⇒ En tant que vice-président, je participe aux actions du Symvahem qui est devenu incontournable dans la gestion du risque inondation dans la vallée de la Hem. L'effacement des barrages, et pour ce qui nous concerne celui du Moulin Bleu, résulte d'une directive européenne qui imposait aux propriétaires de procéder à l'effacement de leur barrage. En prenant cette compétence le Symvahem a pu bénéficier de subventions de l'Agence de l'Eau et de l'Europe. Les propriétaires n'auraient pas pu financer cette obligation n'étant pas éligibles à ces aides financières.
- ⇒ Comme représentant de la CCRA, je participe aux décisions prises lors des comités de bassin de l'Agence de l'Eau. Cette instance, directement rattachée au Préfet de Région et au ministère de la transition écologique et solidaire, est la porte d'entrée indispensable pour la lutte contre le risque inondation et la gestion de l'eau.
- ⇒ Le Symvahem, avec l'appui des intercommunalités dont il est issu, a financé l'équipement en barrières anti inondation des maisons les plus en risque du bassin versant de la Hem. Pour notre village 47 barrières ont été livrées représentant un budget de 33 300 €.
- ⇒ Nous avons mis en place un Plan de Sauvegarde Communal (PCS) pour les risques majeurs conformément à la réglementation. Pour Polincove ce PCS a surtout répertorié la conduite à tenir et le qui fait quoi, lors d'une inondation.
- ⇒ Le projet de Zones d'Expansion de Crues (ZEC) est inscrit dans le marbre comme action prioritaire du Symvahem dans le PAPI du delta de l'AA (Programme d'Actions de Prévention des Inondations). Ce projet divise et suscite l'opposition de riverains et d'élus de certains villages de l'amont. Le processus sera long et compliqué avant de voir les premiers travaux.
- ⇒ L'entretien régulier des fossés et la sécurisation des berges dans les Zeultuns ont été réalisés avec l'appui des services des waterings favorisant ainsi un bon écoulement des eaux.

3) La recherche d'une amélioration la sécurité routière pour tous les usagers des voies communales

- ⇒ Le projet du Carrefour du Long Jardin, longuement mûri par les mandats précédents, a pu voir le jour et force est de constater que la vitesse excessive sur le périmètre concerné a disparu. Un bémol toutefois pour la chicane au niveau de l'estaminet dont le calibrage pose parfois certaines difficultés de croisement. Coût total 199 300 € HT financés par 53% de subventions, un emprunt de 50 000 € et fonds propres.
- ⇒ La borduration de la RD 219 (rue de la Mairie et rue de Moulle), la création d'un cheminement piétonnier, la pose de plateaux ralentisseurs et d'un radar pédagogique ont permis de résoudre la vitesse excessive notamment aux abords de l'école et de faciliter les déplacements des piétons. Coût total 264 000 € HT financés par 54% de subventions, un emprunt de 50 000 € et fonds propres.
- ⇒ La réfection complète de la Rue St Léger avec la création de dégagements pour faciliter le croisement des véhicules, a amélioré la sécurisation de cette artère importante de notre village. Pourtant la vitesse excessive de certains usagers continue de poser des problèmes aux riverains. Coût total 68 800 € financés par 42% de subventions et le reste par nos fonds propres.

4) La volonté de renforcer l'esprit de convivialité avec l'aide des associations

Les moments festifs auxquels vous avez assisté ou que vous avez pu découvrir dans le bulletin municipal annuel témoignent de l'engagement des organisateurs dans la vie de notre collectivité et de leur envie d'apporter un maximum de distractions pour toutes les générations. Sans faire offense à l'ensemble des associations, je citerai en exemple la réussite chaque année des randonnées de L'Oxyg'Hem qui attirent en moyenne plus de 900 participants. Le carnaval enfantin, la chasse aux œufs et l'après-midi Halloween font le bonheur des enfants qui viennent nombreux à chaque fois. Les concours équestres ont également permis à notre village de rayonner avec des épreuves de grande qualité. Et que dire de la formidable fête de la musique en Juin de cette année. Alors mesdames et messieurs les membres de nos associations et leurs bénévoles, merci de nous avoir permis d'atteindre notre objectif.

5) La dynamisation du lien social en direction de nos aînés

Pour nos aînés nous avons maintenu le repas annuel et le colis de Noël toujours très apprécié par les bénéficiaires dont le nombre grandit chaque année. De plus les élus du Conseil Municipal des Jeunes se sont investis pour la distribution et pour leur rencontre avec les plus anciens qui leur ont parlé de l'époque où ils étaient sur le banc de l'école. Le club des aînés poursuit la tradition de rencontres hebdomadaires et a organisé plusieurs spectacles de qualité avec des artistes de la région. Des membres du CCAS rendent souvent visite à certains aînés pour rompre leur solitude éventuelle. Nous allons fêter comme il se doit l'anniversaire de notre doyenne qui aura 105 ans en octobre.

6) La tranquillité des habitants en intégrant le dispositif « voisins vigilants » en partenariat avec la gendarmerie

Le 21 octobre 2016 nous avons signé le protocole de participation citoyenne en présence du Sous-Préfet et du Chef d'Escadron commandant la compagnie de ST OMER. La gendarmerie communique régulièrement avec nos 3 référents pour leur délivrer des messages de prévention ou d'information sur les faits de délinquance locale. Notre adjoint en charge de la sécurité participe régulièrement à des réunions organisées par les services de gendarmerie et de la sous-préfecture.

7) L'apport de soutien à ceux qui en ont le plus besoin

Des membres du CCAS sont régulièrement sensibilisés sur des situations compliquées que vivent certaines familles et à chaque fois nous cherchons la manière la plus adaptée pour leur apporter notre soutien. Plusieurs situations ont été résolues et notamment pour des conditions de logement non adaptées. De plus un membre du CCAS a accepté de suivre plusieurs formations délivrées par des services sociaux ou de la CPAM. Le dispositif mis en place par la CCRA au travers du CIAS nous permet d'avoir des interlocuteurs qualifiés dans le domaine de l'action sociale.

8) La valorisation des espaces communaux et le patrimoine local

Pour respecter la réglementation, la mise aux normes PMR de l'école et de l'église a été réalisée, avec la réfection totale du parking de l'école. Les espaces verts ont monopolisé notre personnel communal chaque année du début du printemps jusqu'à l'automne, complétés par un fauchage régulier des rives de la rivière et l'élagage d'arbres. Les installations du stade municipal ont été sécurisées pour limiter les dégradations. Nous avons en outre entrepris des travaux pour notre église vieillissante : changement d'une porte et de fenêtres. La réfection partielle du clocher et de la toiture va commencer en septembre. De plus un programme pluriannuel sera examiné avec l'appui des bâtiments de France.

Datant de 1957, les locaux de la mairie avaient besoin de répondre aux normes énergétiques d'aujourd'hui et le Conseil Municipal a validé le projet de rénovation et d'extension. Les travaux s'achèveront prochainement et nous serons heureux de vous faire découvrir les installations de votre maison communale quand vous le voudrez.

Coût du projet 404 000 € HT financés par 42% de subventions, 120 000 € d'emprunts (dont un à taux 0) et 114 000 € de fonds propres.

Malheureusement nous n'avons pas pu rénover la chapelle à proximité de la mairie, car nous n'en sommes pas propriétaire. Celle-ci appartient depuis sa construction à une ancienne association « l'Association d'Education Populaire » créée en 1958 et les membres fondateurs sont décédés.

9) L'internet haut débit pour tout le village

Même si cela a pris du temps, les habitants pourront bientôt bénéficier du très haut débit. L'arrivée de la fibre numérique dans notre village est désormais concrète et les premiers raccordements seront possibles avant la fin de cette année (voir le paragraphe ci-dessous relatif aux modalités de raccordement).

10) La maîtrise des dépenses communales en ne réalisant pas de projets coûteux inutiles.

Nous vous avons rendu compte de la gestion de notre budget tant au travers des infos municipales diffusées plusieurs fois par an, que lors de la cérémonie des vœux et dans le bulletin annuel. Vous aurez pu remarquer qu'aucune dépense importante n'a été faite sans la validation du conseil municipal et tous les projets réalisés ont à chaque fois recueilli l'avis unanime de tous les élus.

La maîtrise de notre budget de fonctionnement a permis de dégager une marge de manœuvre confortable pour réaliser nos projets tout en laissant une épargne suffisante.

Au terme du mandat nous aurons investi 1 350 000 € avec un minimum d'emprunts et en maintenant une capacité d'investissement très appréciable. Et ce sans augmentation de la fiscalité locale.

Toutes ces réalisations n'ont été possibles qu'avec une équipe municipale ayant la volonté d'améliorer votre quotidien. Des échanges nourris et fructueux lors des réunions du Conseil Municipal ont permis de déboucher sur des délibérations adoptées à l'unanimité, avec le souci permanent de l'intérêt collectif au détriment parfois d'intérêts privés. Ces succès nous les devons aussi à notre service de mairie tant son rôle est primordial et bien trop souvent méconnu, au dévouement de l'ensemble du personnel communal, à l'implication des membres du CCAS et aux élus du Conseil Municipal des Jeunes qui ont pris leur mission très au sérieux.

Enfin il faut souligner l'importance de l'action de l'intercommunalité dont le seul but est d'œuvrer pour l'ensemble des 15 communes. Les nombreuses compétences transférées à la CCRA sont autant de difficultés en moins pour nos communes rurales : comment pourrions-nous gérer l'urbanisme, les déchets ménagers, l'assainissement, le tourisme, le développement économique, l'action sociale et bien d'autres choses, à notre échelle communale.

Vous l'aurez compris toutes ces composantes ont facilité notre réussite « Pour Polincove, Pour Vous ! ».

[Site internet de la commune : www.polincove.fr](http://www.polincove.fr)

Notre prestataire a travaillé sur la mise jour du site internet de notre commune. Aujourd'hui la quasi-totalité des modifications principales ont été réalisées pour vous apporter un maximum d'informations sur la vie de notre village. Pratique et convivial il doit servir au plus grand nombre de nos concitoyens pour trouver ce qu'ils recherchent et pour faciliter les contacts entre la mairie et la population : liens divers, infos pratiques, actualités importantes, évènements communaux...

Ce vecteur de communication moderne sera de plus en plus utilisé par les services de mairie et les élus, en complément des documents papier et les visites en mairie.

Aussi nous vous proposons de vous abonner à la Newsletter : vous renseignez votre adresse mail, vous validez (10 secondes maxi), vous recevez un message pour confirmer votre inscription.

Pour ceux qui hésitent ou qui ne connaissent pas, connectez-vous, découvrez les différentes pages, photos, et autres vues. Soyez aussi force de propositions pour compléter le site. Seul impératif : pas de publicité commerciale ni affiches.

Déploiement de la fibre

Depuis plusieurs mois vous avez sans doute remarqué des travaux de réseau dans toutes nos rues : annoncée l'an dernier la fibre est arrivée. Le chantier est terminé.

La prochaine étape : après une information de la population, les branchements aux habitations pourront commencer.

Comment cela se passe-t-il dans la pratique ?

Si vous êtes intéressés par la fibre pour internet, le téléphone, la TV numérique, c'est vers l'opérateur que vous aurez choisi parmi la liste validée dans le marché organisé par la Région des Hauts de France. Les grands opérateurs sont validés : Orange, Free, Bouygues, SFR, etc...

Vous convenez d'un rendez-vous avec votre opérateur, il effectue le câblage à partir du poteau le plus proche de chez vous et installe le boîtier dans votre domicile.

Point d'attention : une réunion publique sera organisée prochainement en présence des différents opérateurs. Dès que la réunion aura eu lieu, les raccordements aux habitations pourront commencer. En attendant le feu vert que nous ne manquerons pas de vous délivrer, ne signez rien avec aucun opérateur en lien avec la fibre.

Concrètement ça change quoi pour vous ?

La fibre, c'est passer du chemin communal à l'autoroute, ou, si vous préférez, du vélo à la Ferrari !

Bref, le très haut débit : connexions internet accélérées, téléchargements très rapides, toute la TV que vous souhaitez. Le tout dépendra de l'abonnement que vous choisirez chez votre opérateur (qui reste à votre charge bien évidemment).